



Vivez Votre Club Différemment !

Les Demis



1050€

(DONT 150€ COTISATION ANNUELLE)



2100€

(DONT 300€ COTISATION ANNUELLE)

Jouer à ce Poste, c'est :

- Etre actionnaire indirectement du BOPB via la SARL Pays Basque Rugby Pro (réduction fiscale possible)
 - Participer à la présentation de l'équipe en début de saison (photos prises avec les joueurs)
 - Etre Prioritaire à l'Acquisition de 2 places pour les matchs évènements (cumulable avec les avantages Abonnés)
 - 1 Cravate « Socio » pour Monsieur ou 1 Polo "Socio" pour Madame
 - Remise de 10% dans les Boutiques du BOPB et 1 Maillot Dedicacé par les Joueurs
 - Journée "Socios" avec Joueurs & Dirigeants
 - Participer (Acteurs & Spectateurs) à un Entraînement privé avec l'Equipe et Participer à une Soirée Thématique
- + N°10 : - Recevoir 1 Chemise "Socio"
- Etre Prioritaire pour 4 places (au lieu de 2) et Recevoir 2 invitations pour 1 match à l'extérieur du BOPB



BULLETIN DE SOUSCRIPTION « LES DEMIS – N°9 »



Je soussigné : M

demeurant :

Déclare souscrire :

1) à hauteur de **900** €uros, correspondant à **90** parts sociales, de DIX (10) €uros de valeur nominale chacune, de la SARL **PAYS BASQUE RUGBY PRO**, société à responsabilité limitée au capital de 133.950 euros dont le siège social est à BIARRITZ – Stade Aguiléra et immatriculée au RCS sous le numéro 452 681 448.

Je libère ce jour le montant exigible de ma souscription, soit la somme de **900** €uros à l'ordre de la SARL **PAYS BASQUE RUGBY PRO**.

2) à l'Association « **Socio BO** » – « **Les Demis - N°9** ».

Je libère le montant exigible de ma cotisation, soit la somme de **150** €uros à l'ordre de l'Association « **Socio BO** ».

Je reconnais qu'une copie sur papier libre du présent bulletin m'a été remise.

Fait à BIARRITZ

Le / / 2009

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour souscription à quatre-vingt dix parts. »



BULLETIN DE SOUSCRIPTION « LES DEMIS – N°10 »



Je soussigné : M

demeurant :

Déclare souscrire :

1) à hauteur de **1800** €uros, correspondant à **180** parts sociales, de DIX (10) €uros de valeur nominale chacune, de la SARL *PAYS BASQUE RUGBY PRO*, société à responsabilité limitée au capital de 133.950 euros dont le siège social est à BIARRITZ – Stade Aguiléra et immatriculée au RCS sous le numéro 452 681 448.

Je libère ce jour le montant exigible de ma souscription, soit la somme de **1800** €uros à l'ordre de la SARL *PAYS BASQUE RUGBY PRO*.

2) à l'Association « *Socio BO* » – « *Les Demis - N°10* ».

Je libère le montant exigible de ma cotisation, soit la somme de **300** €uros à l'ordre de l'Association « *Socio BO* ».

Je reconnais qu'une copie sur papier libre du présent bulletin m'a été remise.

Fait à BIARRITZ

Le / / 2009

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour souscription à cent quatre-vingt parts. »